



Litige avec propriétaire local commercial

Par **Becam Marc**, le **20/06/2018** à **21:57**

Bonsoir,

Je suis locataire d'une auto-école. Attenant, il existe une agence immobilière, elle-même propriétaire de l'ensemble immobilier dont fait partie l'auto-école.

Il y a deux mois, un morceau du pignon de l'agence immobilière est tombé par terre, ce qui a provoqué l'intervention de la police municipale et la pose de barrières de protection suite à un arrêté du maire.

Depuis, le propriétaire des lieux ne fait rien, et la présence des barrières occasionne un préjudice de plus en plus conséquent à mon activité.

Il refuse tout dialogue.

Que puis-je faire ?